



DEPARTEMENT
PAS DE CALAIS

COMMUNE DE NORT-LEULINGHEM
62890 NORT-LEULINGHEM
TEL 03.21.35.60.63

ARRONDISSEMENT
ST OMER

CANTON
ARDRES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous adressons le compte rendu de la réunion de conseil municipal qui s'est tenu le 13 novembre 2014.

- Chantier école :
 - compte tenu des travaux supplémentaires, Avis favorable pour un emprunt de 50K€. (durée maxi 24 mois, possibilité de remboursement par anticipation)
 - Décision prise de planter une haie de hêtre (long de l'église, vis-à-vis de la rue et retour côté parking)
 - Les travaux des deux habitations sont pratiquement achevés pour la mise en location.
- Travaux de la mairie :
 - Choix de la couleur des murs
 - Pose du carrelage à compter du 1 décembre
 - Peinture : semaine 49 et 50
 - Pendant les travaux, la mairie sera transférée dans la maison qui a été rénovée.
 - Déménagement de la maire : 28 et 29 novembre
- Fédération départementale de l'énergie :
 - Adhésion ou pas ?? La question est aussi posée par la CASO. A suivre
 - Les objectifs : Mutualiser les achats, réaliser des audits
 - But = réduire la facture énergétique
- Salle des fêtes :
 - Le projet de contrat de location et de règlement intérieur est envoyé aux membres du conseil, pour avis.
 - Restera à réaliser l'inventaire précis et ranger le reste de la vaisselle
- Atribus :
 - Celui en place, rue de Mentque, sera rénové
 - Un nouveau sera installé sur la place de la salle des fêtes

- Citernes à incendie : Avis favorable pour mettre en place une convention entre Nort Leulinghem et Bayenghem les Eperlecques
- Médaille de Maire Honoraire : Avis favorable du conseil municipal pour faire la demande pour Gérard.
- Relais assistante maternelle :
 - Avec la dissolution de la CCRAVH, la structure « Trotinours » a disparu. Un manque !!
 - Une nouvelle structure devrait voir le jour entre les 6 nouvelles communes ayant rejoint la CASO et Eperlecques.
 - La question est posée aux communes concernées d'y adhérer ?
 - 2 nourrices agréées dans le village et 69 sur les communes concernées par le projet
 - Coût : 100€/an/par nourrice agréée.
 - A suivre
- Cadeau aux nouveaux nés : Jean Marie propose une cérémonie spécifique pour les 8 nouveaux nés. Suite à la discussion, il est décidé de maintenir la remise du cadeau au moment des vœux.
- Association foncière de remembrement (AFR). Décision prise de dissoudre l'AFR et ainsi les chemins concernés seront repris dans l'actif de la commune.
- RPI : Repas dansant le samedi 22 novembre à 19h30 à la salle polyvalente de Mentque Nortbécourt.
- Borduration : Didier voit la question.
- Route départementale : Le sujet de la vitesse et de la sécurité sur les routes du village est à reprendre
- A VOS AGENDAS :
 - Déménagement de la maire : 28 et 29 novembre
 - COLIS DES AINES : 19 décembre à partir de 18 h
 - NOEL DES ENFANTS : 20 décembre Après midi
 - VŒUX : 18 Janvier 2015

Nous vous en souhaitons bonne réception

Bien cordialement

Jean Marie BRAME et le conseil municipal